

Liste des délibérations prises en Conseil Municipal du 8 avril 2024

N°	Matière de l'acte	Titre	Vote
DEL102024	Fonction publique	Désignation du secrétaire de séance	Approuvée
DEL112024	Fonction publique	Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 26 février 2024	Approuvée
DEL122024	Fiscalité	Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024	Approuvée
DEL132024	Décisions budgétaires	Compte Financier Unique 2023	Approuvée
DEL142024	Décisions budgétaires	Affectation du résultat	Approuvée
DEL152024	Décisions budgétaires	Budget primitif 2024	Approuvée

La liste des délibérations prises en conseil municipal est publiée sur le site internet de la commune www.durningen.fr et affichée en mairie.



COMMUNE DE DURNINGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Le huit avril deux mil vingt-quatre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame le Maire, Christine BLANCHAIS

Membres en fonction : 15

Date de la convocation : 04.04.2024

Présents : 15

Date d'affichage : 04.04.2024

Membres présents : 15 membres

Mesdames AMARA Marie-José, BLANCHAIS Christine, BARRILE Marie-Madeleine, HEID Sophie, KRIEGER Marie-Odile,

Messieurs ADOLF Christian, ANDRE David, FIEGEL Gilbert, LITTNER Yannick, MESSER Julien, SCHMITT Sébastien, WEBER Jérôme, WINTZ Maurice

Mme LOZACHMEUR Estelle a donné pouvoir à Mme BLANCHAIS Christine pour voter en son nom.

M. HANINI Lahbib a donné pouvoir à M. ANDRE David pour voter en son nom.

Membres absents excusés : /

Secrétaire de séance : M. LITTNER Yannick

OBJET DE LA DELIBERATION

DEL 10/2024) Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2451-6 du CGCT, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Monsieur LITTNER Yannick est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré le 8 avril 2024

Le secrétaire de séance

Yannick LITTNER

Le Maire

Christine BLANCHAIS



COMMUNE DE DURNINGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Le huit avril deux mil vingt-quatre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame le Maire, Christine BLANCHAIS

Membres en fonction : 15
Présents : 15

Date de la convocation : 04.04.2024
Date d'affichage : 04.04.2024

Membres présents : 15 membres

Mesdames AMARA Marie-José, BLANCHAIS Christine, BARRILE Marie-Madeleine, HEID Sophie, KRIEGER Marie-Odile,
Messieurs ADOLF Christian, ANDRE David, FIEGEL Gilbert, LITTNER Yannick, MESSER Julien, SCHMITT Sébastien, WEBER Jérôme, WINTZ Maurice

Mme LOZACHMEUR Estelle a donné pouvoir à Mme BLANCHAIS Christine pour voter en son nom.

M. HANINI Lahbib a donné pouvoir à M. ANDRE David pour voter en son nom.

Membres absents excusés : /

Secrétaire de séance : M. LITTNER Yannick

OBJET DE LA DELIBERATION

DEL 11/2024) Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 26 février 2024

Le procès-verbal de la réunion du 26 février 2024 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance. Aucune objection n'ayant été soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité dans la forme et la rédaction proposée.

Fait et délibéré le 8 avril 2024

Le secrétaire de séance
Yannick LITTNER



Le Maire
Christine BLANCHAIS



COMMUNE DE DURNINGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Le huit avril deux mil vingt-quatre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame le Maire, Christine BLANCHAIS

Membres en fonction : 15 Date de la convocation : 04.04.2024
Présents : 15 Date d'affichage : 04.04.2024

Membres présents : 15 membres

Mesdames AMARA Marie-José, BLANCHAIS Christine, BARRILE Marie-Madeleine, HEID Sophie, KRIEGER Marie-Odile,
Messieurs ADOLF Christian, ANDRE David, FIEGEL Gilbert, LITTNER Yannick, MESSER Julien, SCHMITT Sébastien, WEBER Jérôme, WINTZ Maurice

Mme LOZACHMEUR Estelle a donné pouvoir à Mme BLANCHAIS Christine pour voter en son nom.

M. HANINI Lahbib a donné pouvoir à M. ANDRE David pour voter en son nom.

Membres absents excusés : /

Secrétaire de séance : M. LITTNER Yannick

OBJET DE LA DELIBERATION

DEL 12/2024) Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024

Par délibération du 27 mars 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe foncière bâties (TFB) : 29.50 %
- Taxe foncière non bâties (TFNB) : 44.47 %
- Taxe d'habitation : 12.99 %

Il est proposé, de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 pour :

- la taxe foncière bâties (TFB) : 29.50 %
- la taxe foncière non bâties (TFNB) : 44.47 %

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

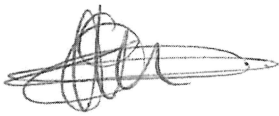
ID : 067-216701094-20240408-DEL122024-DE

Il est toutefois proposé d'adopter une majoration spéciale du taux de taxe d'habitation en 2024 (article 151 de la loi de Finances 2024, article 1636 B sexies du CGI) de 1 point de pourcentage soit 13.99 %.

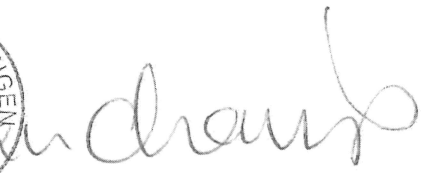
Cette délibération est adoptée par 11 voix pour et 4 abstentions.

Fait et délibéré le 8 avril 2024

Le secrétaire de séance
Yannick LITTNER



Le Maire
Christine BLANCHAIS



COMMUNE DE DURNINGEN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Le huit avril deux mil vingt-quatre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame le Maire, Christine BLANCHAIS

Membres en fonction : 15 Date de la convocation : 04.04.2024
Présents : 15 Date d'affichage : 04.04.2024

Membres présents : 15 membres

Mesdames AMARA Marie-José, BLANCHAIS Christine, BARRILE Marie-Madeleine, HEID Sophie, KRIEGER Marie-Odile,
Messieurs ADOLF Christian, ANDRE David, FIEGEL Gilbert, LITTNER Yannick, MESSER Julien, SCHMITT Sébastien, WEBER Jérôme, WINTZ Maurice

Mme LOZACHMEUR Estelle a donné pouvoir à Mme BLANCHAIS Christine pour voter en son nom.
M. HANINI Lahbib a donné pouvoir à M. ANDRE David pour voter en son nom.

Membres absents excusés : /

Secrétaire de séance : M. LITTNER Yannick

OBJET DE LA DELIBERATION

DEL 13/2024) Compte Financier Unique 2023

Le Compte Financier Unique présente :


- un excédent de fonctionnement cumulé pour l'exercice 2023 de 1 020 495.83 €
- un excédent d'investissement cumulé pour l'exercice 2023 de 33 324.58 €

soit un résultat global de 1 053 820.41 €

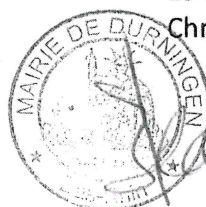
Mme le Maire n'ayant pas pris part au vote, le conseil municipal approuve le compte financier unique 2023 de la commune de Durningen par 13 voix pour.

Fait et délibéré le 8 avril 2024

Le secrétaire de séance
Yannick LITTNER



Le Maire
Christine BLANCHAIS



COMMUNE DE DURNINGEN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Le huit avril deux mil vingt-quatre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame le Maire, Christine BLANCHAIS

Membres en fonction : 15 Date de la convocation : 04.04.2024
Présents : 15 Date d'affichage : 04.04.2024

Membres présents : 15 membres

Mesdames AMARA Marie-José, BLANCHAIS Christine, BARRILE Marie-Madeleine, HEID Sophie, KRIEGER Marie-Odile,
Messieurs ADOLF Christian, ANDRE David, FIEGEL Gilbert, LITTNER Yannick, MESSER Julien, SCHMITT Sébastien, WEBER Jérôme, WINTZ Maurice

Mme LOZACHMEUR Estelle a donné pouvoir à Mme BLANCHAIS Christine pour voter en son nom.

M. HANINI Lahbib a donné pouvoir à M. ANDRE David pour voter en son nom.

Membres absents excusés : /

Secrétaire de séance : M. LITTNER Yannick

OBJET DE LA DELIBERATION

DEL 14/2024) Affectation du résultat

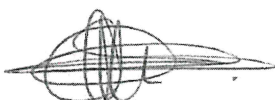
Après avoir entendu le Compte Financier Unique de la commune exercice 2023
Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement ;

Le conseil municipal décide d'affecter à l'unanimité le résultat d'exploitation comme suit :

-au compte 002 excédent de résultat de fonctionnement reporté : 981 339.41 €
-au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé : 39 156.42 €

Fait et délibéré le 8 avril 2024

Le secrétaire de séance
Yannick LITTNER



Le Maire
Christine BLANCHAIS

